



ASSOCIATION DES FAMILLES ADOPTIVES D'ENFANTS NÉS AU CHILI

Site : www.afaenac.org

Blog : <http://afaenac.over-blog.com>

Secrétariat :

Michèle BALLON

333 rue des Pyrénées

75020 PARIS

Aux APPO membres du Mouvement pour l'Adoption Sans Frontières (MASF)
Aux membres du CA du MASF

Membre fondateur du Mouvement pour l'Adoption Sans Frontières, l'AFAENAC considère qu'aujourd'hui ce Mouvement n'est plus porteur des aspirations de la base. La « crise » d'Haïti a mis au jour des contradictions de fond entre certaines APPO et la direction du MASF et force est de constater que celui-ci est resté extérieur à la mobilisation et totalement coupé de cette lutte. En l'état actuel des choses, l'AFAENAC observe que le MASF a réduit son rôle à un partenariat institutionnel tous azimuts, perdant de vue les principes essentiels qui ont constitué le socle fondateur de ce Mouvement : son indépendance à l'égard des pouvoirs publics et la défense inconditionnelle d'une adoption sans discrimination.

Nous en voulons pour preuves :

- Le positionnement de plus en plus évident du MASF en pivot d'un nouvel establishment, son rôle se limitant à proposer d'aménager les mesures gouvernementales : un peu plus d'OAA sur le territoire, un peu plus de moyens pour l'AFA et hop !... Dans ces conditions, on pourra envisager d'accepter sans tergiverser la disparition de la démarche individuelle (plus de 1000 adoptions en 2009 !), partout où elle reste encore possible (voir la lettre adressée aux ministres et autres autorités) et pour la peine, on aura enfin un vrai siège au CA de l'AFA, pas un strapontin, cette fois !
- L'abandon du rôle de rassembleur que le MASF aurait dû jouer auprès des différentes composantes du mouvement associatif qui combattent les attaques contre l'adoption (suppression de l'adoption par démarche individuelle, réforme de l'agrément, soutien aux adoptants en grave difficulté suite au tremblement de terre en Haïti).
- La bureaucratisation progressive du Mouvement avec une direction tricéphale au sommet d'une pyramide dont la base n'est pas entendue (nouvelle version du centralisme démocratique...). Pas de fonctionnement collectif, pas de mise en cause de certaines attitudes, pas d'esprit critique.
- L'agressivité et le mépris de la part de certains membres de la direction face aux questionnements ou propositions de certaines APPO, propos inacceptables, frisant l'insulte.
- La méfiance systématique s'agissant de toutes formes d'associations d'adoptants ou de candidats, et diabolisation de collectifs nés des mobilisations (Haïti). L'obsession du « syndrome de l'Arche de Zoé » (attitude qui ne diffère pas de celle des institutionnels, ni de celle d'EFA !).
- Les atteintes à la liberté de pensée et d'action à l'égard d'APPO membres du MASF qui n'ont pas forcément toutes la même analyse, et sur le fond et sur la stratégie : interdiction de manifester ou de signer des pétitions sans l'accord du MASF (pétition pour la défense de la démarche individuelle, manifestations de soutien à l'action du Collectif SOS Haïti enfants adoptés).

- L'absence de campagne pour la défense des fondamentaux du Mouvement. Tout se passe désormais dans les cabinets ministériels (le MASF figure même dans l'Agenda du SAI qui annonce les réunions de celui-ci !).

En résumé : Le MASF n'est plus une force de proposition ni de rassemblement.

Aussi les membres du Conseil d'Administration de l'AFAENAC ne se reconnaissent-ils plus dans ce Mouvement qui d'ailleurs n'a aucune considération pour la minuscule association que nous sommes désormais, le Chili ayant cessé de « faire du chiffre » en matière d'adoption. Aucun des problèmes que l'AFAENAC a pu rencontrer depuis quelques années au Chili n'a été pris en compte par la direction du MASF qui n'a jamais jugé utile de les faire remonter jusqu'au CSA (protocole d'accord signé entre le SeNaMe et l'AFA en 2007, multiplication et durcissement des critères, allongement considérable des délais...).

Aujourd'hui, le MASF dit que le paysage de l'adoption a changé, qu'il faut nous adapter au nouveau contexte de l'adoption internationale. De fait, la défense de l'adoption par démarche individuelle a cessé d'être pour lui un préalable à toute discussion institutionnelle. La bataille contre cette interdiction programmée n'a pas été menée : le MASF n'a pas joué la carte de l'unité avec l'ensemble des forces de l'adoption. Mieux vaut donc, en effet, qu'il se trouve un nouveau logo car il a cessé de casser des briques et ce n'est pas demain qu'il contribuera à abolir les frontières !

Moralité : à trop fréquenter le pouvoir, on perd son âme et on se coupe des besoins essentiels des gens. On en a vu maints exemples dans l'Histoire, politique, syndicale ou... associative...l'exemple du MASF n'en est qu'un de plus

Pour l'ensemble de ces raisons, l'AFAENAC a donc décidé de reprendre sa liberté et de quitter le MASF.

En effet, notre association, animée des valeurs de solidarité et de fraternité, entend poursuivre les engagements qui ont toujours été les siens :

- 1° continuer à se battre pour une adoption sans discrimination –que ce soit pour les enfants ou pour les parents-,
- 2° continuer à agir et à se mobiliser, à proposer des réflexions et des actions unitaires qui reflètent les aspirations et les besoins du plus grand nombre. C'est là le seul moyen de construire un rapport de force permettant de ne pas se faire gruger dans les rapports de partenariat institutionnel et de gagner des batailles, comme nous l'avons fait par le passé (circulaire Guigou 1999) !

Notre décision, votée lors du dernier Conseil d'Administration de l'AFAENAC, prendra effet le samedi 27 mars 2010.